

<http://ec-jeanne-lecourt-blere.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1067>



retour aux 4 jours... ENFIN !

- La Vie de l'Ecole - 2019-2020 -



Date de mise en ligne : vendredi 29 mai 2020

Copyright © École Maternelle Jeanne Lecourt - Bléré (37) - Tous droits

réservés

En ce premier avril, une nouvelle est tombée :

l'école maternelle de Bléré retrouvera un fonctionnement sur 4 jours dès septembre prochain.

(nous attendons la confirmation par la Mairie à cette heure) MAJ : la municipalité a confirmé ce 07/04 avoir eu l'avis du DASEN fin mars. *

C'est du moins ce que le DASEN a préconisé à la Municipalité.

Après 6 années passées à convaincre, 3 ans de lutte, nos arguments pédagogiques ont enfin été entendus.

Certes, ce retour ne fera pas revenir les familles qui sont parties et ne règlera pas tous les problèmes. Mais l'équipe enseignante va pouvoir retrouver une certaine sérénité dans les missions qui sont les siennes.

Il est important de vous prévenir au plus vite, vous parents, car nous savons que certains d'entre-vous vont pouvoir (ou devoir) revoir leur organisation professionnelle, leur emploi du temps, de l'un et/ou de l'autre, et composer avec le rythme de leur autre enfant s'il est en élémentaire. Nous veillerons aussi à ce que l'impacte sur votre organisation soit la plus minime possible. En cela, les parents vous représentant au Conseil d'Ecole sont vos interlocuteurs privilégiés.

Nous continuerons à veiller aussi de notre mieux à ce que votre enfant soit respecté dans son rythme, pour que ses apprentissages Ô combien importants en maternelle soient des plus efficaces.

La "Grande École", ça se prépare à la maternelle...

Nous devons maintenant travailler avec le périscolaire pour re-construire le climat propice à ce bien-être et avec vous pour garder votre confiance.

Merci aux nombreux parents impliqués dans cette réussite.

le directeur

* la municipalité ne souhaite pas communiquer encore en raison de l'impossibilité de réunir le Conseil Municipal en cette période de confinement. C'est à ce Conseil de modifier le règlement intérieur du périscolaire. Toutefois, les horaires de l'école ne changent pas sauf la sortie à 16h15 (au lieu de 15h30) pour les 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) soit de 8h15 à 11h45 et de 13h15 à 16h15.

vendredi 29 mai

La Municipalité a reçu le courrier officiel validant le retour à la semaine de 4 jours pour notre école maternelle (*annonce faite sur cette page le 01/04 - voir plus bas*). Elle peut donc communiquer à travers le courrier disponible ici :

<http://ec-jeanne-lecourt-blere.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-jeanne-lecourt-blere/local/cache-vignettes/L180xH120/blason-Blereb803-3657f.jpg>